

Consécration de la nouvelle église de l'Abergement-de-Varey le 27 avril 1864

Du 2 septembre 2025

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'ancienne église de l'Abergement, devenue inadaptée, fut remplacée par un nouvel édifice bien plus conséquent placé sous le vocable de saint Louis ; l'ancien lieu de culte fut transformé en mairie-école en conservant cependant l'ancien clocher. La construction de la nouvelle église dura deux ans, suite à quatre années préparatoires. Le devis primitif des travaux s'élevait à 40 000 francs. On choisit le même architecte que le re-bâtitteur du château de Varey ruiné : Mr Fléchet de Lyon. La consécration et les festivités qui suivirent eurent lieu le 27 avril 1864.

Le village avait été décoré de guirlandes par une population en liesse et « un arc de triomphe de verdure » dressé en bas du village, avec une inscription « Vive Monseigneur ! Vive M. le Préfet ! ». Ce dernier, en-deuillé, se fit représenter par le Secrétaire général de la Préfecture. De nombreux ecclésiastiques et les maires du canton étaient présents, ainsi que beaucoup de curieux des environs.



Les deux clochers vers 1910

Les cérémonies débutèrent à neuf heures. Monseigneur l'Évêque, en habits pontificaux, suivi de son clergé qui chantait les prières liturgiques, a fait trois fois le tour de l'église, heurtant de sa crosse à chaque tour la porte close et prononçant les paroles consacrées auquel on répondait de l'Intérieur. À la troisième sommation l'église s'est ouverte et le clergé, son évêque en tête, y est entré, puis l'autorité municipale et des personnes attachées à l'administration. Après avoir consacré le lieu et béni toutes les parties de l'église avant que la foule n'y fût admise, l'évêque s'avança sur le perron, paré de sa crosse et sa mitre pour féliciter tous les acteurs de cette entreprise monumentale.

Puis ces derniers ainsi que les travailleurs et autres invités officiels civils et ecclésiastiques, furent conviés à un banquet installé sous les tilleuls en terrasse de « l'ancienne maison Ravet », alors propriété de M^e Hugon, notaire de Saint-Martin-du-Mont ; là fut bâti en 1895 le château Vinay. Un restaurateur de Lyon ser-

vi le repas de quatre cents couverts. Une journée printanière ensoleillée favorisa l'ambiance festive. La populace qui pique-niquait à proximité laissait éclater sa joie par des chants, des applaudissements, et parfois détonnaient quelques « boîtes », sortes de gros pétards.

Plusieurs toasts furent prononcés durant le repas officiel. Celui du futur député Paul Cottin est sans aucun doute le plus intéressant, car il nous enseigne assez bien du rôle des différents personnages moteurs de cette entreprise qui, sans leurs qualités exceptionnelles, n'aurait pu aboutir ; les éloges réservés au maire nous instruisent particulièrement sur sa volonté de modernisation de la commune où il ne résidait que temporairement, tenant par ailleurs un commerce de soie à Lyon. Voici l'intégralité du discours de Paul Cottin :

Monseigneur, Messieurs,

Je propose un toast en l'honneur de Monsieur le Maire de l'Abergement et j'essayerai en quelques traits rapides, d'esquisser les droits qu'il s'est acquis à l'estime générale et à la gratitude de ses concitoyens.

À peine il venait de ceindre l'écharpe de maire, un bâtiment qui menaçait ruine frappe ses regards : c'était le presbytère¹. Une demande d'autorisation pour une construction nouvelle et aussitôt formulée, mais pendant qu'au chef-lieu du département, faisant la part obligée des mesures administratives, on délibère à l'Abergement on agit. L'impatient magistrat d'une main ébranle les murs lézardés et les fait crouler, et de l'autre, saisissant le marteau, l'équerre et le niveau, fixe comme en un clin d'œil, sur les fondations qu'il a raffermies, des murs nouveaux, une toiture nouvelle... et lorsque à quelques mois de là, une rencontre fortuite l'ayant mis en présence du premier magistrat du département, il recevait de lui l'assurance que bientôt l'autorisation demandée lui serait envoyée, il put lui apprendre que la construction était terminée et déjà ouvrait ses portes au curé de la paroisse. N'y a-t-il pas Messieurs, dans cette célérité d'exécution quelque chose qui rappelle le fameux « veni, vidi, vici » d'un guerrier d'un autre âge ?

Depuis longtemps la population réclamait un cimetière devenu indispensable. Là encore une carrière s'ouvre à l'activité de Monsieur Champillon², un terrain convenable est choisi³, le périmètre est tracé, les matériaux rassemblés, mais les maçons manquent. Il saura les créer... Sur un appel fait aux hommes de bonne volonté, on voit accourir au premier jour d'une semaine un peloton d'ouvriers improvisés, il les dirige lui-même, et avant l'expiration de la deuxième semaine les murs d'enceinte se sont élevés comme par enchantement et la croix symbole auguste, scellée sur la porte, est là pour indiquer au passant la dernière demeure du chrétien sur la terre... Désormais, quand la mort viendra choisir des victimes nouvelles, on aura où déposer leurs dépouilles mortelles, et la pelle du fossoyeur, pour leur ouvrir une place, n'ira plus comme par le passé, par un choc sacrilège, heurter, troubler et découvrir les ossements de leurs pères.

On arrivait à l'Abergement par une côte raide et difficile. Que de sueurs pour la gravir ! Que de danger pour la descendre ! Une route nouvelle, longtemps désirée, longtemps promise se bornait encore à un tracé que l'œil pouvait à peine distinguer. Des obstacles nombreux, des ajournements sans fin en retardaient l'exécution. La constance du maire a su tout aplanir. La voie est ouverte ; chacun la parcourt avec sécurité, et les équipages nombreux auxquels le village étonné offre aujourd'hui un asile, sont là pour attester combien est maintenant douce et facile la pente qui conduit à son sommet.

Je passe sous silence les chemins créés et élargis, les sources recueillies et utilisées, et une multitude d'améliorations qui témoignent d'une sollicitude de tous les instants, et j'ai hâte d'arriver à l'acte important qui a donné lieu à la réunion de ce jour.

Il y a six ans, messieurs, si un homme paraissant au milieu des habitants de l'Abergement leur eut dit : « En l'an 1864 une église imposante remplacera le bâtiment décrépi qui est aujourd'hui le lieu de la prière, cette église surpassera tout ce que vos désirs peuvent ambitionner, en moins de deux ans les murs se seront élevés, les ouvertures seront décorées de vitraux coloriés, les hôtels dressés, et une flèche élégante couronnera l'édifice ». S'il eut ajouté : » Le 27 avril 1864 le premier pasteur du Diocèse⁴ et le premier magistrat du Département se rendront sur vos hauteurs ; autour d'eux se pressera un cortège

1 Le presbytère se situait à quelques dizaines de mètres en aval de la nouvelle église.

2 Louis Champillon, né en 1813, rentier, maire nommé par arrêté du 31 janvier 1859, remplacé en septembre 1870. (Dictionnaire des hommes et des femmes politiques de l'Ain – Dominique Saint-Pierre).

3 Acquisition en 1860 d'après le cadastre.

4 Pierre-Henri Gérauld de Langalerie, évêque de Belley.

d'homme recommandables, l'élite de la société, et votre évêque vénéré, du sien d'un clergé aussi respectable que nombreux, bénira ce temple nouveau et lui donnera la consécration épiscopale », un sourire d'incrédulité eut accueilli ces paroles, et l'on eut dit au Prophète nouveau, sans une intervention miraculeuse à semblable projet ne sera pas réalisé ; et cependant le prodige est opéré, il est sous nos yeux.

Dans une localité presque sans ressources, trois têtes l'ont conçu et l'ont effectué. Ici notre admiration se divise : elle se rapporte sur un maire toujours debout dans l'intérêt du pays qui l'a vu naître, sur un prêtre dans le zèle ne connaît point de bornes, sur une femme pieuse, confidente de toutes les douleurs, de toutes les souffrances de la localité, et qui personnifie en elle le dévouement chrétien.

Le magistrat a été infatigable : démarches administratives, sollicitations de secours, tractations, traités pour les fournitures et les matériaux ; tel fut son lot, et nul ne s'en fut plus dignement acquitté. En outre, au milieu des travailleurs, dans la phase militaire de l'œuvre, il fut le capitaine.

Le curé de la paroisse fut son digne lieutenant et au moins son égal en ardeur et en constance, ne se réservant aucun des instants que lui cédait les soins du ministère, il allait partout souffrant le feu sacré, il pressait les retardataires dès les premières heures du jour, et toujours le soir le retrouvait le dernier sur le chant du travail, il obtenait chaque jour, quelquefois à chaque heure, de ces paroissiens cette énorme quantité de secours manuels, de transports, de charrois dont ils se sont montrés si prodigues, et le passant qui l'eut vu partager avec les plus pénibles labeurs, l'eut distingué difficilement d'avec ses ouailles. Le pasteur avait déposé l'aube et le surplus à la couleur originale pour revêtir la soutane du travail, souvent couverte d'une noble poussière, et sur laquelle tous les éléments de la construction avaient déteint et inscrit, non sans honneur pour celui qui la portait, les traces et les ravages.

Que dirais-je Messieurs, de la noble chrétienne, donc déjà je vous ai ébauché quelques traits, elle était là aussi, accomplissant sa tâche, apportant ce que l'on est convenu d'appeler le nerf de la guerre qui est aussi le nerf des entreprises de la paix ; elle était là, ouvrant sa bourse et son cœur et comme c'était un cœur d'or, l'or en découlait à longs flots.

Chacun fait son devoir dans la croisade sainte : pauvre ou riche, chacun a payé son tribut à la religieuse entreprise, et dans le village, il n'est pas un seul homme qui, montrant à ses enfants l'édifice et leur rappelant les détails de sa construction, ne soit en droit de leur tenir ce langage : « Et moi aussi un jour je quittais mes sillons et nos champs, je vins avec bonheur me ranger sous les ordres de ceux qui dirigeaient les travaux, je vins leur offrir mes bras et mes sueurs, et j'ai fourni ma pierre au temple du seigneur ».

Ainsi, des âmes généreuses se sont rencontrées, elles ont mis en commun d'héroïques efforts, elles ont élevé l'habitation qui doit primer toute habitation, la maison de Dieu. Elles ont fait surgir un de ces monuments qui, devant eux, voient paraître et disparaître les générations, les empires et les royaumes, et d'où ne cesse de découler sur l'homme qui souffre les consolations et la paix.

Donnons ici un libre essor à notre Administration.

Louange honneur à tous !... Mais surtout

Honneur à Monsieur Champillon, maire de la commune !

Honneur à Monsieur Volland⁵, curé de la paroisse !

Honneur à Madame Robichon⁶, providence du pays !

5 Eugène Hippolyte Félicien Volland, né à Saint-Vulbas (Ain) le 20/09/1820.

6 Marie Crozet, veuve Robichon – née le 3/7/1788 à Saint-Paul-en-Jarret (Loire), décédée le 22/11/1875 à l'Abergement-de-Varey, inhumée au cimetière communal où sa tombe est encre visible.

Trois noms que les habitants de l'Abergement accompagneront, d'âge en âge, de leurs bénédictions, et qu'ils confondront à jamais dans un même sentiment de reconnaissance et d'amour.

Paul Cottin-Bonnet⁷

Louis CHAMPILLON

Louis CHAMPILLON naquit le 21 janvier 1813 à L'Abergement-de-Varey de Claude Joseph CHAMPILLON 1775-1823, et Reine GALLARD 1787-1856, tous deux mariés de l'Abergement-de-Varey.

Exempté de service militaire, il se maria le 9 novembre 1839 avec Étiennette HERVIER, à Caluire-et-Cuire, près de Lyon ; à cette époque il était fabricant d'étoffes de soie, 2 rue Casati à Lyon. Son couple eut deux enfants :

- Charles Louis CHAMPILLON 1840-1840
- Marie CHAMPILLON 1841- ?

En 1854, Louis CHAMPILLON était négociant en soie, cours d'Herbouville, Lyon 4^e (Salut Public du 25/3/1854).

Louis Champillon, dont les parents étaient originaires du village de l'Abergement, possédait une maison un peu en amont de celle de Max Orset.

Nommé maire par arrêté du 31 janvier 1859, il fut à l'origine de nombreuses améliorations du village dont la principale fut la construction de la nouvelle église.

Nommé par décret du 8 septembre 1864, il présida la Société de secours mutuels de l'Abergement-de-Varey.

Au recensement 1866, il est porté rentier, résidant 21 cours d'Herbouville à Lyon 4^e ; cette année-là, il échoue dans son projet de création d'une école de filles.

À la chute du Second Empire, en septembre 1870, la III^e République le révoqua de son poste de maire de L'Abergement-de-Varey.

Il décéda au 3 de la rue Lafontaine à Lyon 4^e à l'âge de 73 ans, le 18 mars 1886.

⁷ Paul Joseph Cottin, né à Lyon le 2/2/1836, mort à Lyon le 21 mars 1925. Petit fils de Claude Joseph Bonnet. Elu député de l'Ain en 1871, maire de Jujurieux en 1881.